

# MA RENTREE EN 2 ROUES



**Un vélo électrique c'est possible avec le Muretain !**



A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025, il sera possible à partir de 20€ par mois de tester le déplacement à vélo électrique sur le territoire du Muretain.

Après s'être engagés sur le développement et la réalisation de nombreuses pistes cyclables, les élus du Muretain ont décidé de proposer un service de location de vélo électrique longue durée (1, 3 ou 6 mois) pour les habitants des 26 communes.

Le vélo proposé vous permet d'avoir une autonomie très confortable de 80 kilomètres pour réaliser des déplacements entre communes via les pistes cyclables déjà réalisées et / ou de vous déplacer pour vos loisirs en "laissant tomber" la voiture pour le bien être de tous.

**Changer de mode de déplacements, c'est possible !**





## Comment ça marche ?

Il suffit de se rendre à **I'E-MOB** ou de contacter un des conseillers vélo du Muretain au 05 34 50 51 61.

Le dossier complet pour bénéficier de cette offre, vous sera remis et les modalités de location expliquées.

**20€ le premier mois et 30€ le mois suivant pour un maximum de 6 mois.**

Lorsque vous prendrez possession de votre nouveau mode de transport, les agents mobilités du Muretain vous proposeront quelques conseils de prises en main pour que le confort soit aussi lié au plaisir et à la facilité d'usage.

Merci de vous munir des documents suivants pour faciliter votre inscription

**Alors, tous à vélo, maintenant c'est possible.**